

**Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026**  
**Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2024**



La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de **préavis municipaux**. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des **rapport-préavis municipaux**. Un rapport-préavis est un document qui présente une démarche/étude entreprise par la Municipalité ou la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte.

Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
-------------------------	------	------	------	------	------	------

**Légende préavis et rapport-préavis:**  
**DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé**

**Service Administration générale**

Demandes d'autorisations générales pour la législature	–	D/A					
Indemnités de la Municipalité pour la législature	–	D/A					
Rapport de gestion	–		D/A	D/A	D/A	DP	DP
Révision du règlement de la taxe régionale de séjour	–		D	A			
Modification du règlement du Conseil communal	–			D	A		
Rapport-préavis- Réponse postulat <i>Pour la mise en œuvre du vote électronique au Conseil communal</i>	–				D/A		
Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires	–				D/A		
Modifications, suite à l'examen pour approbation cantonale, de 6 articles du Règlement du Conseil communal adopté en mars 2024					D/A		
Fixation du nombre de membres de la Municipalité à 7, fixation du nombre des membres du Conseil à 60, et fixation des indemnités relatives aux Autorités pour la législature 2026-2031	–				D		

**Service Urbanisme**

Révision Plan d'Affectation Communal (ancien PGA) sur l'ensemble du territoire	180 000		D/A				
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée & mesures mobilité douce	–		D/A				
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée - Suite 1er rapport-préavis	–		D/A				
Requalification RC1 en localité - Crédit de réalisation ( <i>Projet d'agglo. - Subvent. 50%</i> )	4 240 200			D/A			
Requalification RC1 hors localité - Crédit d'étude ( <i>Projet d'agglo. - Subvent. 50%</i> )	50 000			D/A			
Stratégie Régionale de Gestion des Zones Activités Economiques (SRGZA)	–				D/A		
Stratégie globale de gestion des espaces verts communaux en faveur de la biodiversité ( <i>avec Service Travaux publics, déchets, voirie &amp; espaces verts</i> )	–				D/A		
Stratégie globale de gestion de l'éclairage public ( <i>avec Service Travaux publics, déchets voirie &amp; EV</i> )	–				D		
Passerelle Gland-Prangins - Crédit d'étude ( <i>Projet d'agglo. - Subvent. 50%</i> )	44 000				D		
Nouveau Plan d'Affectation Communal (PACom) - Approbation	–					DP	
Passerelle Gland-Prangins - Crédit de réalisation ( <i>Projet d'agglo. - Subvent. 50%</i> )	750 000						DP
Passerelle Nyon-Prangins - Crédit de réalisation ( <i>Projet d'agglo. - Subvent. 50%</i> )	2 700 000						DP

**Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026**  
**Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2024**



La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de **préavis municipaux**. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des **rapport-préavis municipaux**. Un rapport-préavis est un document qui présente une démarche/étude entreprise par la Municipalité ou la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte.

Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
-------------------------	------	------	------	------	------	------

**Légende préavis et rapport-préavis:**  
**DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé**

**Service Environnement**

Révision du règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts )	-	D	A			
Raccordement des eaux usées de Prangins en direction de la STEP de Nyon et demande de crédit d'étude travaux de raccordement et de construction de canalisation (taxes affectées)	121 000		D/A			
Travaux de dragage Port des Abériaux et entretien des digues supérieures (taxes affectées)	100 000		D/A			
Rapport-Préavis - Réponse postulat Pour une sortie rapide du gaz comme source d'approvisionnement	-		D/A			
Consolidation du lit bactérien à la station d'épuration des eaux usées (STEP)	200 000		D	A		
Installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x publiques & 2x Mobility)	34 000			D	A	
Renaturation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit d'étude (subvent. 95%)	136 160			D	A	
Rapport-préavis - Plan climat 2024-2028 (renouvellement labélisation Cité de l'Energie )	-				D/A	
Rapport-préavis - Réalisation d'un concept énergétique territorial (CET)	-				D	
Révision du règlement sur les arbres	-					DP
Révision du règlement relatif à la taxe communale liée à la distribution de l'électricité pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables	-					DP
Révision du règlement du port	-					DP
Renaturation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit de réalisation (subvent. 95%)	1 500 000					DP
Démolition du monobloc à la station d'épuration des eaux usées (STEP) suite au réaménagement de la STEP en station de pompage des eaux usées (STAP)	400 000					DP

**Service Affaires sociales, enfance & jeunesse**

Demande d'un crédit de fonctionnement pour l'exploitation d'un centre d'animation pour le 2ème semestre 2022 & de CHF 121'000.- à porter annuellement au budget dès 2023	121 000		D/A			
Acquisition écran d'affichage numérique frontal pour les classes (subvent. 50%)	259 850			D/A		
Projet pédagogique en faveur de la nature: Ecole des Morettes (subvent. 70%)	56 000			D	A	
Rapport-préavis - Bilan 2021-2024 du Centre d'animation de Prangins (CAP)	-				D/A	

**Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026**  
**Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2024**



La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de **préavis municipaux**. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des **rapport-préavis municipaux**. Un rapport-préavis est un document qui présente une démarche/étude entreprise par la Municipalité ou la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte.

Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
-------------------------	------	------	------	------	------	------

**Légende préavis et rapport-préavis:**  
**DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé**

**Service Bâtiments**

Crèche et cantine scolaire - Crédit de réalisation	4 180 000		D	A		
Nouveaux WC publics - Espace sportif et de loisirs des Abériaux - Crédit de réalisation	195 000			D/R		
Optimisation des vestiaires du FC Prangins situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux	80 000			D	A	
Rapport-Préavis- Réponse postulat <i>Pour un développement urbain raisonné du site des Abériaux</i>	-			D	R	
Bâtiment logements Très-le-Châtel - Assainissement énergétique - Crédit d'étude	100 000				D	
Etude globale de l'aménagement du site des Abériaux - Crédit d'étude	45 000				D/A	
Complément préavis No. 55/2020 - Crédit d'étude crèche et cantine scolaire	66 275				D/R	
Isolation énergétique et rénovation - Bâtiment Collège de la Combe (étape 3) - Crédit d'étude	220 000					DP
Assainissement énergétique - Bâtiment du Vieux-Pressoir - Crédit de réalisation	300 000					DP
Sécurité contre incivilités : vidéoprotection sur les bâtiments et les lieux publics ( <i>avec Service Travaux publics, déchets, voirie &amp; espaces verts</i> )	80 000					DP
Bâtiment logements Très-le-Chatel - Assainissement énergétique - Crédit de réalisation	1 180 000					DP
Bâtiment Collège Combe (étape 3) - Assainissement énergétique - Crédit de réalisation	2 000 000					DP

**Service Culture & sociétés locales**

Rapport-préavis - Réponse postulat <i>Prangins: pour une véritable politique culturelle</i>	-			D/R		
---	---	--	--	-----	--	--

**Associations intercommunales**

Révision des statuts du SDIS Nyon-Dôle					D	
--	--	--	--	--	---	--

**Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026**  
**Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2024**



*La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de **préavis municipaux**. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des **rapport-préavis municipaux**. Un rapport-préavis est un document qui présente une démarche/étude entreprise par la Municipalité ou la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte.*

Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
-------------------------	------	------	------	------	------	------

**Légende préavis et rapport-préavis:**  
**DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé**

**Service Finances**

Plafond d'endettement 2021-2026	-	D/A				
Arrêté d'imposition	-	D/A	D/A	D/A	D/A	DP
Budget	-	D/A	D/A	D/A	D/A	DP
Comptes	-		D/A	D/A	D/A	DP DP

**Service Ressources humaines**

Règlement du personnel communal	-		D	A		
---------------------------------	---	--	---	---	--	--

**Service Contrôle des habitants**

Règlement des émoluments du Contrôle des habitants					D/A	
--	--	--	--	--	-----	--

**Office Informatique**

Rapport-préavis - Remplacement du parc informatique	-		D/A			
Demande de crédit d'investissement complémentaire au préavis No. 61/2020 pour le remplacement des logiciels de gestion financière, communale et métiers	53 586			D/A		

**Préavis/Rapport-préavis municipaux projetés pour la législature 2021-2026**  
**Projets pour la commune et ses habitants - Etat des lieux - Décembre 2024**



La Municipalité planifie, élabore puis présente des projets au Conseil communal (CC) sous forme de **préavis municipaux**. Un préavis est un document qui présente le projet de la Municipalité et demande au CC d'adopter les dépenses qu'il implique, d'édicter et d'adopter un règlement, d'adopter le budget, l'arrêté d'imposition, etc.. La Municipalité dépose également des **rapport-préavis municipaux**. Un rapport-préavis est un document qui présente une démarche/étude entreprise par la Municipalité ou la réponse de la Municipalité à un postulat et demande au CC d'en prendre acte.

Crédit d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026
-------------------------	------	------	------	------	------	------

**Légende préavis et rapport-préavis:**  
**DP = dépôt prévu - D = Déposé - A = Accepté - R = Refusé**

**Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts**

Création canalisation eaux claires (EC) sous le château ( <i>taxes affectées</i> )	1 900 000	D/A				
Règlement sur le domaine public	-		D/A			
Achat d'un véhicule de transport et d'entretien	50 400		D/A			
Réfection du Colombarium au cimetière	93 000		D/R			
Rapport-préavis - Réponse postulat <i>Pour une véritable gestion des déchets, transparente, pragmatique et préservatrice des ressources</i>	-		D/A			
Demande de crédit supplémentaire travaux de reconstruction du Pont de la Redoute	155 200		D/A			
Réfection des rails de guidage à la déchetterie ( <i>taxes affectées</i> )	133 600		D/A			
Arrêt de bus des Mélézes	210 000			D/R		
Terrain synthétique de football - Crédit d'étude	94 000			D/A		
Création d'un collecteur pour les eaux usées sous la route du lac (RC1) - Crédit de réalisation ( <i>taxes affectées</i> )	2 960 000			D/A		
Réfection du trottoir et remplacement de l'éclairage public de la Route du Curson	370 000			D/A		
Secteurs 03, 04, 06 - Zone à vitesse modérée <i>Trembley-Mélézes-Combe, Mouilles-Tullière-Sous-Bois-Pélard, Bellevue-Bertoule</i> & aménagements mode doux ( <i>avec Service Urbanisme</i> )	82 000				D/A	
Terrain synthétique de football - Crédit de réalisation	2 100 000					DP
Secteur 05 - Zone à vitesse modérée <i>Coutelet/Gare/Chenalette/Benex/Curson/Redoute</i> & Aménagements mode doux ( <i>avec Service Urbanisme</i> )	200 000					DP
Réfection chemin du Coutelet et création collecteurs EC/EU ( <i>une partie en taxes affectées</i> )	700 000					DP
Curage/Réfection collecteur sous l'Etang des Fossés ( <i>une partie en taxes affectées</i> )	210 000					DP
Plan Général Evacuation Eaux (PGEE) - Par bassin versant - Phase 1 ( <i>taxes affectées</i> )	200 000					DP